

MANIFESTATION DEVANT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL Des agents de l'aide sociale à l'enfance mobilisés

Protection de l'enfance : une crise et des propositions

Les agents de l'Aide sociale à l'enfance du Haut-Rhin se sont rappelés au bon souvenir des élus en manifestant hier à Colmar. Épuisés par un dispositif grippé, ils crient à nouveau au secours. Des mesures ont été annoncées par le conseil départemental.

En juillet, les agents de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Haut-Rhin (psychologue, assistante sociale, inspecteurs, agents administratifs, assistantes familiales, salariés d'association) exprimaient sur le parvis du conseil départemental leur désarroi face à une « situation de crise » (notre édition du 10 juillet). Un nombre croissant d'enfants à placer en famille d'accueil, absence de solutions de placement, démissions, burn-out, postes vacants: la protection de l'enfance du Haut-Rhin va mal, si l'on en croit les manifestants mobilisés pour la seconde fois en trois mois devant le conseil départemental, à Colmar.

Droit des parents « bafoué »

« Nos décisions ne sont pas toujours exécutées », avance Anne Galliath, magistrate au tribunal pour enfants, à Mulhouse, venue soutenir les acteurs d'un dispositif social apparemment grippé. « Et pour que ces mesures judiciaires soient mises en œuvre, il y a 6 mois d'attente » ; six mois de plus pour un placement en accueil de jour dans un établissement spécialisé. Conséquence : les hommes et les femmes qui portent à bout de bras le réseau de la protection de l'enfance sont à bout, épuisés à force d'écoper...



Une centaine de personnes a manifesté hier matin devant le siège du Conseil départemental pour une meilleure prise en compte des besoins du secteur de l'Aide à la petite enfance. Photo L'Alsace/Jean-Daniel KIENZ

« À Colmar, après la démission d'une personne au bout de six mois de mission il n'existe plus de rencontres familiales médiatisées une fois par semaine, comme le prévoit l'ordonnance judiciaire », témoigne une manifestante. « Pourtant, c'est un droit pour les parents » et l'enfant, permettant de maintenir le lien et d'observer la relation entre les deux. « Sans ce travail important d'analyse, il

est impossible de travailler correctement », nous dit-on. Marie, assistante sociale, vient de rejoindre l'ASE et découvre l'ampleur des dégâts. « J'ai l'impression d'être dans un navire qui fonce droit vers l'iceberg », décrit-elle. Toutes et tous sont unanimes pour souligner que l'institution se serait transformée en « lieu de maltraitance », malgré elle.

Deux millions en plus des 90 millions de budget

Conscients des enjeux mais contraints par des limites budgétaires, des représentants du conseil départemental - Pierre Bihl, Josiane Mehlen, Marc Munck - ont mis (un peu) d'huile dans les rouages. Dans un communiqué, le conseil départemental détaille l'effort public en faveur de l'ASE.

Avant la fin de l'année, 5 postes devraient venir s'ajouter aux 15 postes créés depuis 2017, des travailleurs sociaux et un poste de cadre de santé. Conscients également du manque d'attractivité d'emplois peu valorisés, les élus proposent de faciliter les recrutements et les remplacements de postes vacants, ainsi que des actions de formation. Concernant le nombre de pla-

2025

C'est le nombre d'enfants « confiés » au conseil départemental du Haut-Rhin dans le cadre de mesures de placement. Parmi ces enfants, 1 050 vivent en établissement (accueil de jour, pouponnière, etc.), 465 enfants évoluent en famille d'accueil, 352 sont des mineurs non accompagnés (des étrangers venus sans leurs parents) ; 138 cas ont fait l'objet d'une ordonnance judiciaire mais ces enfants n'ont pu être placés. Selon Force Ouvrière, il y aurait actuellement dans le département 1 place d'accueil pour 20 enfants.

ces d'accueil des enfants, le conseil devra se prononcer sur une augmentation du budget de l'ASE de 2 millions d'euros (pour un budget en 2019 de 90 millions) afin, notamment de créer 30 places supplémentaires en internat et pouponnière. Au sortir de la rencontre entre élus et représentants du personnel, les manifestants auraient été très déçus par ces propositions jugées « insuffisantes », selon Mareike Lemblé, déléguée F.O. « Nous militons, nous, pour davantage de prévention ; c'est l'urgence - les placements - qui coûte cher », conclut la syndicaliste.

Jean Daniel KIENZ

VOIR Notre reportage vidéo sur dna.fr

HORBOURG-WIHR Logement social

Habitats de Haute-Alsace se lance dans l'accession à la propriété

Le bailleur social Habitats de Haute-Alsace HHA a décidé de diversifier ses activités et de se lancer dans une activité d'accession sociale à la propriété. Sa première opération, la construction d'une résidence de 19 logements rue des Césars à Horbourg-Wihr, devrait accueillir ses premiers habitants fin 2021.

« Malgré des taux d'intérêt historiquement bas, beaucoup de familles renoncent encore à acheter un logement en raison d'un marché immobilier tendu et de prix élevés », a déclaré Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, lors du lancement ce lundi à Horbourg-Wihr d'un projet d'accession sociale à la propriété mené par Habitats de Haute-Alsace (HHA) et le promoteur Pierres et Territoires, filiale de la société coopérative Provicis Alsace.

« Une demande énorme »

Pour remédier à cette situation, HHA a innové et a créé une société immobilière de construc-



Ce lundi à Horbourg-Wihr étaient lancés à la fois la société immobilière de construction Athis et le premier projet d'accession à la propriété du bailleur social Habitats de Haute-Alsace, « Atrium », dix-neuf logements répartis sur trois niveaux, du T2 au T4 situés rue des Césars. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

tion, Athis, en s'associant avec Pierres et Territoires. Une première pour le bailleur social alsacien, et une première tout court dans le département du Haut-

Rhin. « Nous avons souhaité diversifier nos activités en proposant aux collectivités une offre complète en termes d'habitat », a expliqué Catherine Rapp, prési-

dente de HHA. « Pour répondre aux évolutions sociétales et aux attentes des collectivités locales, un organisme HLM doit être un généraliste de l'habitat. Il s'agit

également pour nous d'encourager le parcours résidentiel de nos concitoyens, et notamment des locataires du parc social, en proposant à la vente des logements neufs dans un cadre sécurisé et au meilleur coût. » La présidente précise que cette nouvelle activité ne signifie pas que HHA devient un promoteur classique, délaissant sa mission d'intérêt général : « Notre vocation est sociale, toutes les recettes générées par l'activité accession alimentent les fonds propres de l'office pour être réinvesties dans la construction de nouveaux logements ou dans des projets de réhabilitation. »

Destiné aux ménages respectant des plafonds de ressources réglementaires, le dispositif de prêt social location-accession (PSLA) présente notamment l'avantage d'un taux de TVA réduit (5,5 % au lieu de 20 %), d'une exonération de la taxe foncière pendant quinze ans et de frais de notaire réduits. Le propriétaire entre dans les lieux avec un contrat « location-accession », pendant la durée duquel - entre 9 et 18 mois - il verse une redevance à son bailleur se com-

posant d'un loyer et d'une épargne, ce qui lui permet de constituer une partie de son apport personnel en vue de l'achat.

Dénommée « Atrium », la résidence qui sera construite rue des Césars à Horbourg-Wihr comprend dix-neuf logements répartis sur trois niveaux, du T2 au T4. Chacun bénéficiera d'un prolongement extérieur donnant sur un espace vert central, soit par un jardin privatif, soit par un grand balcon. Le prix de vente des T2 démarre à 110 000 €, les T3 à 155 000 € et les T4 à 219 000 € (stationnement inclus). « Dans ce secteur très attractif, les prix du marché se situent plutôt entre 150 000 et 300 000 € pour ce type de prestation », relève Gilles Bietiger, responsable commercial à Athis. « Lors du Salon immobilier de Colmar, nous avons pu constater que la demande était énorme, les premières ventes vont donc intervenir très rapidement. »

Les travaux doivent démarrer en janvier 2020 pour une livraison fin 2021. L'objectif est de produire une trentaine de logements par an en accession sociale.

Véronique BERKANI